

Groupe local de Liège

c/o Régionale Ecolo de Liège
En Hors-Château 56
4000 Liège

Interpellation

Pour une bonne gestion des autorisations et redevances relatives aux terrasses installées sur le domaine public

Le groupe Ecolo a déjà interpellé en mars 2011 et en mai 2012 sur cette question. La brochure Projet de Ville a choisi l'image des terrasses de la place du Marché comme le symbole d'une ville où il fait bon vivre, d'une ville conviviale. Le Collège a également choisi comme un de ses 5 objectifs stratégiques d'assurer l'égalité entre tous les Liégeois. Avec le retour du printemps, voici une occasion de mettre ces bonnes résolutions en pratique.

Tout d'abord, pour pouvoir bien vivre en ville, il faut des endroits conviviaux en plein air où les gens ne sont pas obligés de consommer (bancs publics et tables publiques): il faut renouveler l'initiative de "Liège Gestion Centre-Ville" place des Carmes. Et il serait temps de donner suite à la demande formulée par Ecolo depuis plus de 5 ans : faire de la place saint-Etienne, une des seules places sans voiture du Centre-Ville, une place aux enfants !

Le groupe Ecolo pense qu'avec un peu de dynamisme et de pédagogie, une meilleure coordination entre les services concernés, une réelle attention à ce qui se passe sur le terrain, le Collège pourrait assurer un meilleur partage de l'espace public entre ses divers usagers au bénéfice de la sécurité de tous (voir le cas de la rue Saint Paul souvent cité), une équité de traitement entre tous les commerçants concernés et , par ricochet, de meilleures rentrées pour la Ville de Liège.

Il est un fait évident que les terrasses sont en augmentation suite à la mise en œuvre de la législation contre l'usage du tabac dans les lieux publics. Or les recettes, elles, n'ont pas augmenté. Ce serait acceptable si cela résultait d'une volonté du Collège, mais tel n'est pas le cas : la charge est très inégalement répartie entre les divers commerçants et ce n'est pas tolérable.

Le dossier "terrasses" se compose de plusieurs volets:

- **Urbanistique:** lorsqu'on implante une structure permanente il faut demander un permis de bâtir. Sous l'ancienne législature seuls deux PV avaient été dressés pour infraction et aucune poursuite n'avait eu lieu.

Comment le nouvel échevin se positionne t il par rapport à cette problématique?

Secrétariat

REMI GEMENNE
0473 657 957

Remi.Gemenne@gmail.com

DANIEL WATHELET
0495 773 328

daniel.wathelet@gmail.com

MARIE-PAULE BERHIN
0497 428 704

mariepaule.berhin@skynet.be

Contacts

<http://www.liege.ecolo.be/>
ecolo.locale.liege@swing.be

et aussi sur Twitter et
Facebook...

- Sécurité- prévention: certaines terrasses ne respectent pas les prescriptions réglementaires qui prévoient un trottoir avec une largeur de passage d'un mètre cinquante pour les piétons et les poussettes.

Quelles sont les mesures prévues par la police pour remédier à cette situation ?

- Redevances: il semble que certains commerçants estiment que parce qu'ils paient leur redevance ils sont en ordre en ce qui concerne l'urbanisme et sécurité, or ce n'est pas le cas.

En 2009 près du quart du montant prévu au budget pour la redevance des terrasses restait impayé . Pour 2011, la situation n'a guère évolué.

Quelle est la cause de cet immobilisme? La Ville a t elle mis en place un système d'information plus clair pour les débiteurs ? Le relevé des terrasses par les agents confirme t-il la progression des surfaces occupées ? Y a-t-il des éléments nouveaux dans la procédure pour le recouvrement des redevances impayées?

Brigitte Ernst

Conseillère Communale

Quentin le Bussy

Conseiller Communal

Secrétariat

REMI GEMENNE
0473 657 957

Remi.Gemenne@gmail.com

DANIEL WATHELET
0495 773 328

daniel.wathelet@gmail.com

MARIE-PAULE BERHIN
0497 428 704

mariepaule.berhin@skynet.be

Contacts

<http://www.liege.ecolo.be/>
ecolo.locale.liege@swing.be

et aussi sur Twitter et
Facebook...